

TRAIT-D'UNION – SEPTEMBRE 2011

SAINT-DENIS-SUR-LOIRE



Bulletin n° 70

Saint-Denis-sur-Loire,
Commune membre de



Saint-Denis-sur-Loire,
Commune inscrite



Dans ce numéro :

Éditorial	1
Echos du conseil	1
Le jour de la nuit	1
Infos Voirie	2
Infos Transport	3
Infos diverses	3 & 4
Actualité des associations dionysiennes	5 & 6
Infos diverses	7 & 8

Éditorial de Martine CIRET



J'espère que vous avez tous passé un excellent été.

Depuis quelques semaines déjà, les activités ont repris et nos petits dionysiens ont retrouvé le chemin du Cercle Scolaire de la Vallée Saint-Jean. Les plus petits découvrent leur école et l'appréhension du premier jour laisse vite place aux plaisirs de partager les diverses activités avec les copains.

Cette année, 38 enfants sont scolarisés à Saint-Denis-sur-Loire, répartis entre la maternelle (24 élèves avec Sophie Mohr, la Directrice) et le cours élémentaire 2^{ème} année (14 élèves avec Françoise Loubrieu). Ils sont originaires des trois communes de notre RPI (Villerbon, Ménars et Saint-Denis-sur-Loire) mais aussi d'autres communes, plus « lointaines ».

La plupart déjeunent au restaurant scolaire et beaucoup fréquentent la garderie, ouverte de 7h30 à 8h50 et de 16h30 à 18h30.

Comme les années précédentes, un car assure le transport scolaire entre Ménars, Saint-Denis-sur-Loire et Villerbon pour les enfants qui sont scolarisés hors de notre commune.

Après une semaine de « grand ménage », à la fin du mois d'août, dans les locaux destinés aux activités scolaires et périscolaires, le personnel en charge de ces services a retrouvé les enfants et veille scrupuleusement et consciencieusement à leur accueil et leur sécurité.

Pour résumer, la rentrée à Saint-Denis-sur-Loire s'est bien passée.

Je vous souhaite une bonne lecture de votre trait d'union.

De quoi avons-nous parlé au conseil municipal du 30 Août 2011 ?

Ordre du jour unique :

- Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité,
- d'accepter la proposition d'achat de l'ensemble immobilier « ex SOFARAMA » de M. Thierry DECOUARD, gérant de la SCI IMMOLOC, au prix de 140 000 €, pour y installer un « commerce de vente de véhicules »,
 - de vendre le bâtiment et les parcelles de terrain en l'état,
 - d'autoriser monsieur le Maire à signer le compromis de vente et l'acte authentique à intervenir, aux frais de l'acquéreur.



La commune de Saint-Denis-sur-Loire participe à la manifestation nationale « Le jour de la Nuit ».

A cette occasion, l'éclairage public sera éteint toute la nuit du samedi 1^{er} au dimanche 2 octobre.

Ce sera bien sûr une sensibilisation aux économies d'énergie mais aussi l'occasion de pouvoir observer les étoiles en dehors de toute pollution lumineuse. A vos lunettes et télescopes !

INFORMATIONS IMPORTANTES DE LA COMMISSION VOIRIE

1. Travaux d'entretien

Les travaux d'entretien et de réfection de voirie par l'entreprise Enroplus seront faits semaine 39 (entre le 26 et le 30 septembre). Pour rappel, les rues du **Vieux Macé**, du **Vieux Moulin** (côté gauche en la descendant), **de la Borde** (coté droit en la descendant), **de la Vallée de Villeneuve**, **de l'Organdière**, **du Château d'Eau** (au carrefour avec le chemin des Renuelles), la voie allant **du Bourg aux Mées**, des renforcements de bas-côtés (en campagne) et **le parking de la Place Lorjou**, seront traités.

2. Enfouissement des réseaux des Mées

Le chantier d'effacement des réseaux aux Mées a pris un léger retard et démarrera début octobre. Il durera plusieurs mois. Les travaux seront réalisés par l'entreprise E.T.D.E. de Contres.

Le conseil municipal, sur proposition de la commission Voirie, validera prochainement le choix des luminaires pour l'éclairage public. Nous avons souhaité faire un choix différent de celui du Bourg. Des études de simulation à partir de différentes solutions ont été faites.



Nous tenons à attirer à nouveau l'attention des riverains et utilisateurs des secteurs concernés que la gêne risque d'être importante et durable. Le plan de circulation sera modifié voire temporairement interrompu pendant la durée de ces travaux.

Nous vous demandons donc de la patience et la plus grande prudence pendant toute la durée des travaux. C'est pour le bien-être de tous et la qualité de notre cadre de vie que la commune investit.

3. Informations diverses



- La partie roulante de la Levée de la Loire entre le Bourg et Ménars va être refaite, sur une largeur de 3 m, au cours du dernier trimestre 2011 par Agglopolys. Un revêtement avec un sablage calcaire très fin en surface sur matériau naturel compacté va être réalisé. Nous avons souhaité, dans ce choix, conserver une bonne qualité de roulement sur cette voie située sur la Loire à Vélo et améliorer l'intégration paysagère en privilégiant l'esthétique.

Une autre de nos préoccupations concernant la Levée de la Loire : l'entretien du talus côté digue, sur le muret. Qui fait quoi ? A force de rester sans réponse, la commune avait pris ses responsabilités en 2010, ou plutôt des responsabilités qui n'étaient pas les siennes, en dégageant la voie de roulement d'une végétation devenue surabondante. Nous n'avons ensuite cessé de réclamer aux services de l'État, au Conseil Général et à Agglopolys. Pour autant, les travaux d'entretien n'étaient pas faits ou faits à des dates non satisfaisantes dans la saison. Des devis ont été demandés à plusieurs entreprises, pour envisager de le réaliser à des périodes opportunes. Cependant, des nouvelles encourageantes de l'Agglo nous laissent penser que la situation devrait s'améliorer dans les années à venir. L'été prochain, nous devrions enfin pouvoir circuler sur la Levée de la Loire en voyant... la Loire !

TRANSPORTS



Les nouveaux horaires de la **ligne 16**, qui dessert notre commune, sont disponibles en mairie ou téléchargeable sur Internet à l'adresse suivante :

<http://www.transports-du-loir-et-cher.com/telechargement/H%20Ligne%2016.pdf>

Le prix à l'unité du billet pour voyager au sein de l'**agglomération blaise** est de **1,10 €** (des formules de carte d'abonnement ou de carnet existent aussi).

Pour les autres trajets sur le **département**, sachez que depuis septembre 2009, vous bénéficiez d'une tarification unique. Quelque soit le trajet que vous effectuez, le ticket est au tarif de **2 €**.

Il est possible également, sous certaines conditions, de bénéficier d'une carte gratuite.



Sur la fiche horaire de la ligne 16 :
L'arrêt de car « **SAINT-DENIS-SUR-LOIRE, Bourg** » est celui qui se trouve sur la RD 2152 (devant Emmaüs)

Le transport à la Demande

Le succès grandit.



Depuis septembre, un nouvel arrêt dessert Agl'eau, le tout nouveau centre nautique, et les horaires du mercredi après-midi ont été modifiés afin de faciliter notamment l'accès à une séance de cinéma. Pour plus d'information vous pouvez contacter le 0 800 41 00 03 (appel gratuit depuis un poste fixe) ou vous renseigner en mairie.



Vous êtes invités,

le **3 novembre**, à l'espace Georges Semprun (25, rue Jean Baptiste Charcot à Blois),

à **19h30**

à assister à la représentation de la **pièce de théâtre « ça va chauffer ! »**.

Cette pièce est présentée par la compagnie **Naje**.

Elle dévoile et nous fait partager les enjeux liés au changement climatique, et bien d'autres sujets qui nous touchent de près également.

Entrée libre et gratuite
Renseignements
02 54 56 51 68



L'Agglo s'agrandit !

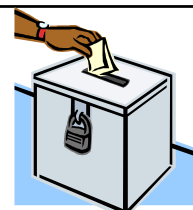
Si vous suivez l'actualité locale dans la presse ou sur Plus FM (89,4 MHz), vous n'êtes pas sans savoir que, dans le cadre de la réforme de l'intercommunalité souhaitée par l'État, la Communauté d'Agglomération de Blois (Agglopolys) à laquelle nous sommes rattachés, va s'élargir.

En effet, à la quasi-unanimité des communes, la proposition faite par le Préfet a été acceptée. Elle consiste en une fusion d'Agglopolys avec la Communauté de Communes Beauce-Val de Cisse (Onzain, Herbault et 18 autres communes) avec l'incorporation de Chaumont-sur-Loire et Rilly-sur-Loire.

Au 1^{er} janvier 2012, Agglopolys (dont le nom sera conservé) pourrait donc devenir un EPCI (Établissement Public de Coopération Intercommunale) de 48 communes.

Nous vous tiendrons informés dans un prochain Trait-d'Union des suites de cette opération.

RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES



AVIS AUX ELECTEURS

L'inscription sur les listes électorales n'est pas seulement un devoir civique, mais résulte également d'une obligation légale en vertu de l'article L.9 du code électoral. **Elle est indispensable pour pouvoir voter.**

Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie pendant toute l'année **jusqu'au 31 décembre 2011** inclus. Elles doivent être déposées par les intéressés eux-mêmes. Toutefois, les personnes qui ne peuvent se présenter elles-mêmes à la mairie peuvent adresser leur demande par correspondance à l'aide du formulaire prévu à cet effet, disponible en mairie, ou la faire présenter par un tiers dûment mandaté. Les inscriptions déposées en 2011 et retenues par la commission administrative permettront de voter à compter du 1^{er} mars 2012.

Tous les Français et Françaises majeurs jouissant de leurs droits civils et politiques et qui ne sont pas déjà inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription. Les jeunes Françaises et les jeunes Français qui auront 18 ans au plus tard le 29 février 2012 doivent prendre contact avec leur mairie, au plus tard le 31 décembre 2011, **s'ils n'ont pas été informés par celle-ci de leur inscription d'office.**



**Dernière permanence pour inscription sur listes électorales
Le SAMEDI 31 DECEMBRE 2011 de 9h00 à 11h30.**

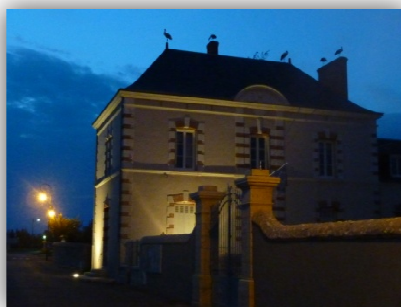


LES CIGOGNES À SAINT-DENIS-SUR-LOIRE

**EST-CE LE PRÉSAGE D'HEUREUX ÉVÈNEMENTS DANS NOTRE
COMMUNE ?**

OU SIMPLEMENT L'ANNONCE D'UN HIVER PRÉCOCE ET RIGOUREUX ?

Elles sont arrivées en grand nombre ce dimanche soir 21 août.
Après s'être posées dans différents endroits : les champs, le sommet du
château d'eau, elles ont fini par rejoindre le bourg pour y passer la nuit et ensuite repartir vers
de nouvelles contrées.



Les Associations dionysiennes

SAINT-DENIS-SUR-LOIRE,



COURS DE GYM, YOGA,
aux horaires suivants :

MARDI MATIN : de 9h45 à 10h45 :
YOGA avec Murielle BAILLORGE

MARDI SOIR : de 18h45 à 19h45 :
RENFORCEMENT MUSCULAIRE
avec Cyril HUON

Contacter Sylvie 02.54.74.61.32
ou Monique 02.54.58.80.73

SAINT-DENIS-SUR-LOIRE
DIMANCHE
16 OCTOBRE 2011



BROCANTE

Organisée par **LE COMITÉ DES FÊTES**
Réservations au **02.54.74.17.45**



SOIREE JEU DE TAROT



Second & quatrième
Vendredi de chaque mois
De 20h30 à minuit

Calendrier saison 2011/2012

SEPT	OCT	NOV	DEC	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUN
	14		9	13	10	9	13	11	8
23	28	25	23	27	24	23	27	25	22

SAINT DENIS SUR LOIRE
Salle des associations
Jeu libre (sans concours)
Initiation des débutants
ENTREE LIBRE

Organisation :
Comité des Fêtes de Saint Denis/Loire

Imprimé par l'organisateur Ne pas jeter sur la voie publique



Apollos

NOUVEAU A SAINT DENIS SUR LOIRE



STAGE DE DANSE COUNTRY

LE 8 OCTOBRE 2011 DE 14H00 A 16 H00
SALLE DES ASSOCIATIONS DE ST DENIS SUR LOIRE
Stage ouvert à tous jusqu'à 30 personnes



Inscription 10 € par personne pour les 2 heures de stage. De préférence prévoir des bottes.
Pour tous renseignements contacter Joëlle 02 54 78 90 45

SAMEDI 10 DECEMBRE
Après-midi CONCOURS DE BELOTE
Organisé par le Club du Bel Age





CONCERT INOUBLIABLE LE 2 AVRIL DERNIER DANS NOTRE EGLISE DE SAINT-DENIS-SUR-LOIRE

Concert réalisé par les Amis de la Musique, association intercommunale d'Agglopolys regroupant les communes de La Chaussée Saint Victor, Ménars, Saint-Denis-sur-Loire, Villebarou, Villerbon, qui, ce jour-là, avaient mis les bouchées doubles...

Au programme :

L'**Orchestre Musiloire** et ses 20 musiciens sous la direction de Christelle Houssard.

La **Chorale Chanteloire** avec 35 choristes sous la direction d'Isabelle Guérin.

L'**ensemble Clarinettes de Blois**, Sous la direction de Vincent Riès.

La **Chorale des enfants** et Guitares accompagnés d'Hubert Rondepierre.

L'**Ensemble à Cordes** dirigé par Marina Khintibidzé.



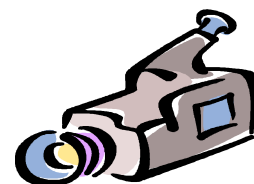
Une vidéo de 8 minutes d'extraits de ce concert réalisée par Patrice LESAULNIER est accessible sur You Tube. Elle a été vue plus de 1 100 fois à travers le monde d'Internet.

Pour visionner cette vidéo sur You Tube, effectuer la recherche :

Concert de Printemps 2011

Ou sur le lien suivant :

<http://www.youtube.com/watch?v=a8Nnq-gbLio>



Cette vidéo haute définition de Patrice LESAULNIER, professionnel de l'image, vous fera revivre ce moment exceptionnel, ou découvrir ce que vous avez manqué ce 18 avril 2011.

Dans quelques mois un lien sera accessible directement sur le site de la mairie de Saint-Denis-sur-Loire.

Pour rejoindre Les Amis de la Musique :

Site Internet : www.lesamisdelamusique.sitew.com

Courriel : lesamislcsv@hotmail.fr

Tél. : 06 49 77 84 93

Siège Social et secrétariat : Mairie 41260 la Chaussée Saint-Victor





Prochain Téléthon : 2 et 3 décembre 2011
Le Téléthon, c'est toute l'année !
Rejoignez l'équipe du LOIR ET CHER

L'Association Française contre les Myopathies prépare, dès maintenant, la prochaine édition du Téléthon. Pour lui permettre de poursuivre son combat contre la maladie, l'AFM recherche des bénévoles à l'année pour renforcer son équipe de coordination départementale Téléthon du **Loir et Cher**.

Téléphonez dès maintenant à Jacqueline DEMARIA (Coordonnatrice du Téléthon 41) au 02.54.42.19.90 ou 06.80.60.79.19 ou envoyez votre candidature à telethon41@afm.genethon.fr

"Le Jour de la Nuit"

1^{er} octobre 2011

est un événement national de sensibilisation à la pollution lumineuse, à la protection de la biodiversité nocturne et du ciel étoilé auquel de nombreuses communes d'Agglopolys vont participer en éteignant totalement ou partiellement leur éclairage public.

Au programme de la soirée du 1^{er} octobre :

À 18h, à l'Hôtel de Ville de Blois :

- premiers résultats de la grande enquête "quel projet de territoire durable pour demain ?"
- conseil municipal participatif spécial Agenda 21
- témoignage des "familles à énergie positive", en partenariat avec l'Espace Info Energie.

À 20h, au jardin de l'évêché : lâché de lanternes volantes lumineuses porteuses d'un vœu suivi d'une observation des étoiles au télescope animée par Blois Sologne Astronomie.

(En cas de météo incertaine, des informations pratiques seront disponibles au 02 54 46 83 39).

ADOC41

ACTION DE DEPISTAGE ORGANISE DES CANCERS



L'ADOC 41 organise depuis 2004 le **dépistage du cancer du sein** et depuis 2008 celui du **cancer colorectal**. Ce que l'on veut, c'est diminuer la mortalité par ces deux cancers grâce à un diagnostic précoce, tout en permettant des traitements moins lourds.

1^{ère} cause de mortalité par cancer chez la femme (11 000 décès par an en France), le cancer du sein est le plus fréquent des cancers féminins (50 000 nouveaux cas par an). Il touche dans son existence 1 femme sur 7

**ADOC 41 – Tour de consultation – 3 rue Robert Debré
 41260 LA CHAUSSEE ST VICTOR
 Fax : 02 54 74 80 87**

Dépistage du cancer du sein

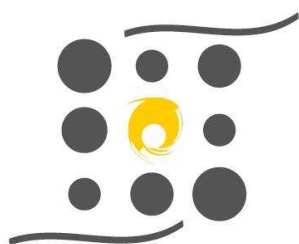
Tél : 02 54 43 67 26

E-mail : adoc41@orange.fr

Dépistage du cancer de l'intestin

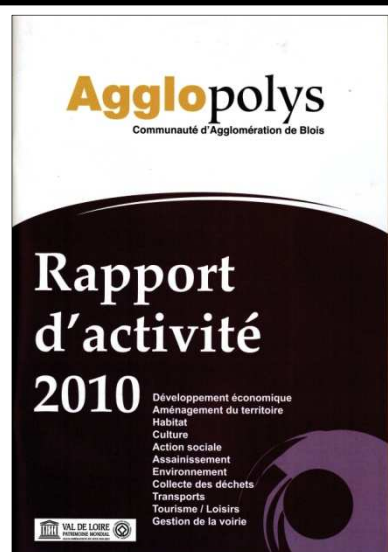
Tél : 02 54 43 54 04

E-mail : adoc41.ccr@orange.fr



Agglopolys
Communauté
d'Agglomération
de Blois

Le rapport d'activité 2010 d'Agglopolys est paru. Il sera présenté au conseil municipal du 30 septembre. Quelques exemplaires sont disponibles en mairie. Il est aussi téléchargeable sur le site d'Agglopolys, www.agglo-blois.fr, dans la rubrique « Publications ».



Vous êtes intéressé ?
Des exemplaires de ce formulaire sont disponibles en mairie.
Il est aussi téléchargeable sur le site d'Agglopolys, www.agglo-blois.fr.

www.agglo-blois.fr

au Conservatoire à Rayonnement Départemental de Blois-Agglopolys

Coups de théâtre

CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL de BLOIS - AGGLOPOLYS

Le Conservatoire à Rayonnement Départemental de Blois - Agglopolys crée l'événement!

Rendez-vous au balcon...

Le conservatoire est un équipement culturel de la communauté d'agglomération de Blois - Agglopolys spécialisé dans l'enseignement artistique. Il a vocation à former des élèves pour leur permettre d'acquérir une autonomie dans une pratique artistique et de préparer un enseignement supérieur d'art dramatique.

LA nouveauté de la rentrée scolaire 2011/12 : **l'enseignement du théâtre.**

Au programme...

Travail sur la voix, travail corporel, rapport au texte, réalisation de projets, culture artistique...

Cursus	âge	Durée hebdomadaire	Suivi / diplôme délivré
Cycle 1 de détermination > durée 1 an	A partir de 15 ans	3h à 4h	Contrôle continu
Cycle 2 Enseignement des bases > durée de 1 à 2 ans	A partir de 15 ans	3h à 6h	Contrôle continu
Cycle 3 Approfondissement des acquis > durée de 1 an à 3 ans	A partir de 17 ans	6h à 12h	Certificat d'études théâtrales
Enseignement pré-professionnel		8h à 14h	Diplôme d'études théâtrales

Le Conservatoire propose également des ateliers d'initiation (enfants à partir de 13 ans).

CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL de BLOIS - AGGLOPOLYS
6 rue Francaise à Blois
tél : 02 34 55 37 30

Inscription jusqu'à la mi-septembre au Conservatoire à Rayonnement Départemental de Blois-Agglopolys

crédit : Marie-Anne / Photo : Marie-Anne / sans débris